

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le trente du mois de septembre, le Conseil municipal de la Commune de POUILLY-les-NONAINS s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 heures, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

Etaient présents : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Céline POMMIER, Véronique FILLION, Régis LAURENT, Adjoint, Mmes et MM. Annette CARTIER DUBOST, Christiane ROSSILLE, Yves GAULIER, Catherine MOUILLER, Pierrick MURCIER, Laetitia DUFOUR, Anthony FAYET, Pierre Alexandre GIRARD, Lysiane CHATELUS, Martine MERIGOT

Absents excusés : Philippe NEMOZ, pouvoir à Céline POMMIER,

Absents : Samyha LOUBIBET, Sandrine DELFIEU, Christophe CHAIZE, Pierre CREPIN,

Date de la convocation : jeudi 25 septembre 2025

Secrétaire de séance : Yves GAULIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201766-20250930-DCM202552-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2025

N°2025- 52 OBJET : Rapport d'activité 2024 de Roannais Agglomération

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'il est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2024 de la communauté d'agglomération « Roannais agglomération ».

Il présente à l'assemblée ce rapport qui retrace l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- prend acte de la communication du rapport d'activité 2024 de Roannais agglomération.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché et publié le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 1^{er} octobre 2025

Le Maire, Eric MARTIN

Yves GAULIER, secrétaire de séance,

